

Charte de prévention Covid-19 IFAS DOMEA

La présente Charte résume les mesures phare auxquelles doit se conformer et respecter toute personne à Doméa pour sa protection et celle des autres.

RESPECTER LES GESTES BARRIERE

- Se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique (SHA) plusieurs fois par jour et idéalement avant et après tout contact avec un objet ou une surface partagée. Ne pas se sécher les mains avec du papier/tissu à usage non unique.
- Se laver les mains à chaque entrée et sortie des salles de cours.
- Eviter de se toucher le visage en particulier le nez, la bouche et les yeux.
- Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt.
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable.
- Eviter tout contact physique ; ne pas se serrer la main ou s'embrasser pour se saluer.

RESPECTER LES REGLES DE DISTANCIATION

- Porter un masque chirurgical dans les espaces clos et communs.
 - Apporter son matériel pour travailler (stylos, feuilles etc.). Aucun échange de matériel entre collègue de promotion ne sera permis.
 - Limiter les déplacements au sein de Doméa au strict nécessaire.
 - Pour le déjeuner : possibilité de déjeuner à l'extérieur du site sur le temps de coupure le midi, ou d'apporter son repas qui pourra être stocké dans le réfrigérateur de la salle de pause et consommé au sein de l'IFAS.
- Des micro-ondes sont à disposition dans les 2 salles de pause et la salle de cours principale.

RESPECTER LES REGLES DE BRASSAGE DES ELEVES

Certains enseignements pourront être organisés en distanciel selon le contexte sanitaire. Zoom est l'application utilisée.

CONTRIBUER A MAINTENIR L'HYGIENE ET LA PROPRETE DES LOCAUX ET MATERIELS

- Aérer régulièrement les pièces au minimum 3 fois 15 mn /jour.
- En fin de journée, nettoyer son mobilier de travail (gants à usage unique et lingettes désinfectantes à disposition).

RESTER VIGILANT QUANT A LA SURVENUE DE SYMPTOMES DE LA COVID-19

- Auto-surveiller l'apparition de symptômes. En cas de survenue de ceux-ci, s'abstenir de venir en formation, prévenir Doméa, effectuer un test de dépistage et contacter un médecin.
- En cas d'apparition des symptômes à Doméa : *informer immédiatement un membre de l'équipe administrative et pédagogique de Doméa.

*S'isoler immédiatement dans l'endroit aéré le plus proche.

*Rentrer chez soi en évitant si possible les transports en commun, éviter les contacts, se faire dépister et s'isoler en attendant les résultats. Consulter un médecin sans délai (de préférence en téléconsultation) qui définira la période d'isolement et prévenir la direction de Doméa.

- En cas d'aggravation des symptômes à Doméa : -appeler le SAMU (15).